



Championnats SENIORS – règlement 2020 - 2021

Classement dans un groupe :

Application de l'article 8 des règlements du championnat de Bretagne seniors de la LBF.

Règles générales d'accession et de rétrogradation :

Application de l'article 9 des règlements du championnat de Bretagne Seniors de la LBF.

Division	Accession au niveau supérieur		Descentes en divisions inférieures	
	Nbre de montées	Equipes concernées	Nbre de descentes	Equipes concernées
D1	7	Les équipes classées 1 ^{ère} de chaque groupe	24 (2)	Les équipes classées 10 ^{ème} 11 ^{ème} et 12 ^{ème} de chaque groupe, plus les 3 moins bons 9 ^{ème}
D2	10 (1)	Les équipes classées 1 ^{ère} de chaque groupe	26 (2)	Les équipes classées 11 ^{ème} et 12 ^{ème} de chaque groupe, plus les 6 moins bons 10 ^{ème}
D3	12 (1)	Les équipes classées 1 ^{ère}	24 (3)	Les équipes classées 11 ^{ème} et 12 ^{ème}
D4	10 (1)	Les équipes classées 1 ^{ère} (3)		

(1) Chiffres donnés dans l'hypothèse de 7 descentes de R3. En fonction du nombre de descentes de R3, il pourra être procédé à des montées ou descentes supplémentaires.

(2) Critères pour départager les équipes des différents groupes :

MONTEES SUPPLEMENTAIRES (ou meilleur 2 ^{ème} par exemple)	DESCENTES SUPPLEMENTAIRES (ou moins bon 10 ^{ème} par exemple)
1 – Priorité équipe 1 puis 2, etc.	1 – Dans l'ordre équipe 5, 4, 3, 2, 1
2 – Le plus grand nombre de points au classement final (Au prorata du nombre de matches joués en championnat)	2 - Le plus petit nombre de points au classement final (Au prorata du nombre de matches joués en championnat)
3 - Plus petit nombre de matches de suspensions joueurs et dirigeants en championnat (a) (au prorata Nombre de matches de championnat)	3 - Plus grand nombre de matches de suspensions joueurs et dirigeants en championnat (a) (au prorata Nombre de matches de championnat)
4 – Meilleure attaque	4 – Moins bonne attaque
5 – Meilleure défense	5 – Moins bonne défense
6 – Le plus petit nombre d'avertissements dans la compétition	6 - Le plus grand nombre d'avertissements dans la compétition

(a) Un match de suspension en championnat est une suspension qui a été infligée suite à un match de championnat même si un ou les deux premiers cartons sont pris sur une autre compétition.

(3) Serait à revoir si le nombre de groupes de D4 était supérieur à 10 après la fin des engagements.

Cas particulier : une équipe qui refuse son accession en division supérieure ou qui demande sa rétrogradation en division inférieure, ne pourra y accéder la saison suivante, si cette équipe se trouve en position d'accession.

Division excédentaire ou déficitaire

Cas de Division déficitaires ou excédentaires.

En cas de fusion de clubs, de non engagements d'équipes, de non montées ou encore de descente(s) supplémentaires imposée(s) certaines divisions peuvent se trouver excédentaires ou déficitaires.

a) En cas de division déficitaire,

Cette division sera complétée selon les cas ci-dessous :

- 1) Lorsque les seconds de la division inférieure n'ont pas tous accédés : Montée du meilleur second n'ayant pas accédé dans l'ordre du classement des seconds, départagé selon les critères ci-dessus.
- 2) Lorsque les seconds de la division inférieure ont tous accédés :
 - D1 : repêchage au sein de la division déficitaire d'un 9^{ème} selon critères ci-dessus
 - D2 : repêchage au sein de la division déficitaire d'un 10^{ème} selon critères ci-dessus. Une fois tous les 10^{èmes} repêchés, repêchage au sein de la division déficitaire d'un ou plusieurs meilleurs 11^{èmes} selon les critères ci-dessus.
 - D3 : celle-ci sera complétée par les meilleurs 2^{ème} (en position d'accession) de D4, puis repêchage au sein de la division déficitaire d'un ou plusieurs meilleurs 11^{èmes} selon les critères ci-dessus.

b) En cas de division excédentaire

Le nombre d'équipes au niveau supérieur (du District) est ajusté en régulant les montées de la division inférieure en sachant qu'il doit y avoir une montée minimum par groupe.

c) Cas particulier

Si un club demande, après l'engagement d'une équipe, sa rétrogradation en division inférieure, et si, à titre exceptionnel, la commission l'accepte, l'équipe concernée ne pourra pas accéder en division supérieure à l'issue de la saison.

CHAMPIONNAT DE D4

Les clubs souhaitant créer une entente pour cette division devront remplir le formulaire de convention d'entente. Cette équipe ne pourra prétendre à l'accession en fin de saison.

En cas de forfait occasionnel, une amende de 15,00 € sera appliquée. En cas de forfait général, une amende de 100,00€ sera portée au compte du club, déduction faite des éventuels forfaits occasionnels.

CHAMPION DE DIVISION

Application de l'article 12 des règlements du championnat de Bretagne Seniors de la LBF

Ils sont déterminés selon les critères suivants :

- a) Plus grand nombre de points au prorata du nombre de match (parmi les équipes classées premières de leur groupe)
- b) Plus grand nombre de victoires
- c) Moins grand nombre de défaites
- d) Meilleure attaque
- e) Meilleure défense